

Sur la nature nécessaire de la liberté chez Jean-Paul Sartre

Cevriye Demir Güneş

Département de Philosophie, Faculté des Lettres
Université Gazi, Turquie

Résumé

Dans cette étude nous nous focalisons sur les modalités de l'être, *l'être-en-soi* et *l'être-pour-soi* qui sont la fondation de l'idée de liberté chez Jean-Paul Sartre. Nous essayons, d'une part, de décrire son explication de la source de l'être comme la condamnation de l'Homme – être de conscience – à la liberté, et, d'autre part, nous essayons de montrer la réalisation de soi par l'Homme qui perçoit sa liberté aussi comme une limite de son existence par le biais de ses possibilités.

Mots clés

J.-P. Sartre (1905 – 1980) ; liberté ; être-en-soi ; être-pour-soi ; conscience ; nécessité ; libre arbitre.

Sur la nature nécessaire de la liberté chez Jean-Paul Sartre

Cevriye Demir Güneş

Département de Philosophie, Faculté des Lettres
Université Gazi, Turquie

Introduction

Chez Sartre, la nature de la liberté est parallèle à la réalisation de sa propre essence de l'être, la conscience et l'Homme. Pour cette raison, il faut montrer a priori le sens de la conscience, de l'être et de la liberté chez Sartre. Il commence son livre *La Transcendance de l'Ego* où il analyse la conscience et l'ego par ces mots : "Nous voudrions montrer ici que l'Ego n'est ni formellement ni matériellement dans la conscience : Il est dehors, *dans le monde*; c'est un être du monde, comme l'Ego d'autrui."¹ D'après ces opinions du philosophe français, on peut dire qu'il ne prend pas l'Ego en considération avec son côté déterminant dans la vie formelle, matérielle ou psychique et ne perçoit point l'Ego comme un être de conscience. Alors que la conscience et l'ego ne sont pas les mêmes choses, ils ne se rejettent pas car la source de l'ego, c'est la conscience qui pense aux activités psychiques du passé. Alors, qu'est-ce que c'est, la conscience? Et quelle est sa relation avec l'ego?

Selon Sartre, étant une présence sans nuance et claire pour l'Homme, la conscience a une existence absolue étant donné que c'est sa propre conscience. Ce qu'il la rend absolue, c'est d'être consciente de sa propre existence. L'objet de la conscience est par nature en dehors d'elle-même. La conscience n'appartient à soi. Et le soi n'appartient ni à l'objet ni à la conscience. Le soi n'est qu'une chose pour la conscience. Dans ce sens, Sartre place la conscience dans un champ transcendantal impersonnel et considère que le soi n'est qu'un produit réfléchi. D'un autre côté, il ne considère pas le soi dans le même plan que le cogito contrairement à Descartes. Pourtant la conscience réfléchie doit quand même exister pour l'apparition du soi. En résumé, le soi est pour Sartre un être dont la réalité est exactement comme les êtres mathématiques et qui se montre avec une conscience réfléchie et un acte réflexif. C'est-à-dire, le soi ne dépend pas de la conscience et n'est pas une forme formelle de la conscience mais il est l'ego qui se montre d'une manière passive et active et qui est l'ensemble des actes, des situations et des qualités.² Les concepts de conscience et d'ego ne peuvent pas se comprendre tous seuls indépendamment de l'être ou de l'existence car l'existence se montre dans les actes de l'Homme en tant qu'*être-pour-soi* défini par la conscience.

Sartre distingue deux modalités de l'être; *l'être-en-soi* et *l'être-pour-soi*. Il propose aussi une troisième modalité en tant qu'extension de l'être-pour-soi : *l'être-pour-autrui*. Dans son livre, *L'Être et Le Néant* défini par

¹ Jean-Paul Sartre, *La Transcendance de l'Ego*, trad. en turc, Serdar Rifat Kırkoğlu, éd. Alkim, p. 45, İstanbul, 2003.

² J.-P. Sartre, *ibid*, pp. 49-67.

Derrida comme “l’onto-phénoménologie de la liberté”³, Sartre considère que *l’être-en-soi* qui appartient au champ des choses indépendantes de la conscience n’est qu’une plénitude, une clôture et une immanence existantes et absolues. Il n’est ni activité ni passivité mais n’est que la contingence pure. *L’être-en-soi* est l’être du phénomène et un manque absolu de relation et n’appartient pas à l’étendue ni au temps, qui sont des concepts propres à l’Homme. Donc, *l’être-en-soi* est hors du temps et en même temps il est ce qu’il n’est pas la conscience⁴. Le fait que *l’être-en-soi* est propre à soi veut dire qu’il est ce qu’il est (l’être est ce qu’il est). La plénitude de *l’être-en-soi* avec lui-même est infinie. Sartre appelle cela l’identification de *l’être-en-soi* avec soi-même. Car selon lui, *le principe d’identité* est l’extrémité du rassemblement. Celui qui est identique est plein avec soi-même. Dans ce sens, pour Sartre “il n’y a aucun vide ni aucune fracture dans l’être par lesquels le néant pourrait fuir. La caractéristique de la conscience, au contraire, c’est qu’elle est une décompression d’être. Il est impossible en effet de définir la conscience comme coïncidence avec soi : “... la conscience ne coïncide pas avec elle-même d’un point de vue réfléchi qui change le phénomène de conscience qu’elle dégage.”⁵

Le caractère de *l’être-pour-soi* qui se produit par la négation de soi et la néantisation de soi de *l’être-en-soi* et qui est considéré comme défini par la conscience est le fait qu’il ne se coïncide pas. Sartre appelle cela l’état d’être en équilibre entre la présence à soi, donc l’identité et l’unité comme une synthèse de la multiplicité. Selon Sartre, toutes ces descriptions nous donnent la loi d’être de *pour-soi*, c’est-à-dire “devenir soi-même sous la forme de la présence à soi”. Dans ce contexte, l’existence de la conscience est d’exister avec une distance à soi-même comme présence à soi et cette distance qu’elle garde dans sa propre existence est le néant. Le néant est toujours un ailleurs, il est toujours une nécessité d’exister sous la forme d’un ailleurs de *pour-soi*. Il est une nécessité d’exister qui s’inflige constamment une incohérence de l’être. Le néant est le vide de l’être, il est la chute de *l’être-en-soi* vers soi-même afin de créer *l’être-pour-soi*.⁶

Chez Sartre, *l’être-en-soi* est absolu et n’existe que d’après soi-même. C’est à dire, il est « l’être est soi ». Il n’a de lien avec aucun être. Selon Sartre, *l’être-en-soi* n’est pas un être qui est produit de ce qui est possible ou de ce qui est nécessaire. “L’être est sans limite soi-même et se consume en étant soi-même”. Étant donné que Sartre voit *l’être-en-soi* dans le champ phénoménal, ce qui existe dans ce champ ne peut jamais se produire d’un autre existant. Cela est la contingence de l’être-en-soi. En d’autres termes, *l’être-en-soi* ne peut pas être dérivé du possible qui est un état de *l’être-pour-soi*. L’être-en-soi n’est jamais possible ou impossible, il ne fait qu’exister. Tout cela indique que *l’être-en-soi* est un être de trop qui n’a pas été créé et qui n’a pas de raison d’existence.⁷

Cet état de *l’être-en-soi* est absurde et en même temps, il est un être “de trop”. La rencontre de *l’être-pour-soi* et *l’être-en-soi* montre précisément la rencontre avec cette situation absurde. Le roman intitulé *La Nausée* de

³ Zeynep Direk, *Bir Entelektüel Olarak Jean-Paul Sartre (Jean-Paul Sartre En Tant Qu’Intellectuel)*, Doğu Batı, Entellektüeller I (Les Intellectuels I), vol. 35, p. 122, Ankara, 2006.

⁴ J.-P. Sartre, 2003, pp. 17-18.

⁵ J.-P. Sartre, *L’Être et le Néant* trad. en turc, Turhan Ilgaz, Gaye Çankaya Eksen, éd. İthaki, p. 134, İstanbul, 2009.

⁶ J.-P. Sartre, *ibid*, pp. 137-139.

⁷ J.-P. Sartre, 2009, p. 44.

Sartre décrit la rencontre de l'Homme avec cet être absurde. Le protagoniste de ce roman, Roquentin, se rend compte qu'il est aussi un des objets dans ce monde et trouve son existence ridicule et inutile⁸. Sartre fait Roquentin dire ceci: "Nous étions un tas d'existants gênés, embarrassés de nous-mêmes. Nous n'avions pas la moindre raison d'être là, ni les uns ni les autres, chaque existant, confus, vaguement inquiet, se sentait de trop par rapport aux autres. De trop: c'était le seul rapport que je pusse établir entre ces arbres, ces grilles, ces cailloux." (*La Nausée*, 181) Par conséquent, on peut dire que l'Homme trouve l'histoire de sa propre existence en rencontrant *l'être-en-soi*. Sartre ne voit pas cette rencontre existentielle comme une nécessité car selon lui, exister, c'est juste "être-là".⁹ Alors il faut que *l'être-pour-soi* qui démontre le monde, donc la conscience, apparaisse.

L'être-pour-soi est créé par la négation et la néantisation de *l'être-en-soi*. Par cet acte de négation, l'Homme avec conscience qui est l'être-pour-soi apparaît. L'apparition de l'acte de négation ne peut se comprendre que par l'acceptation du fait que l'être précède le néant et l'essence. Il est impossible de comprendre l'Homme qui est un être avec conscience comme identique avec soi-même car la nature de la conscience n'est pas adaptée à cela. La conscience ne peut pas être définie avec soi-même et se tourne toujours vers un objet en dehors d'elle-même. C'est à dire, comme l'indique Sartre en s'inspirant de Husserl, *chaque conscience est la conscience de quelque chose*. Sartre indique cela en disant qu'il ne s'agit pas de contenu de conscience qui est indépendant de son objet. Par exemple, « une table n'est pas dans la conscience, même à titre de représentation. Une table est dans l'espace, à côté de la fenêtre, etc. »¹⁰ Par conséquent toutes les choses de la conscience doivent être considérées avec les choses en dehors d'elles-mêmes.

Sartre voit *l'être-pour-soi* comme la fondation unique du néant. Parce que la possibilité de l'être est le néant et il se montre avec la réalité de l'Homme.¹¹ Alors, à quoi cela ressemble, la réalité de l'Homme? Cette acceptation de Sartre, qui essaie de définir l'Homme par ses attitudes négatives et ses aspects principaux; avoir, faire et être, sera un point de départ important dans notre approche du problème de liberté de L'Homme et nous aidera dans la description de son projet de liberté ontologique.

Tout d'abord, on démontre quel genre d'être est l'Homme par ses attitudes négatives. Par exemple, la «honte» est une condition négative pour l'Homme. Selon Sartre, j'établis une relation avec ma propre intimité par le biais de la «honte» et découvre conséquemment un aspect de ma propre existence. Cependant, la «honte» n'est pas toute seule une relation établie avec moi-même mais elle est une "honte" par rapport à un autrui. La raison de cela est le fait que je fais un geste maladroit ou vulgaire. Mais la véritable raison du fait que j'ai "honte", c'est que j'ai levé ma tête et j'ai vu quelqu'un. J'ai, donc, "honte" de moi tel que j'apparais à autrui. Et, par l'apparition même d'autrui, je suis mis en mesure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet. Parce que

⁸ Kenan Gürsoy, J.-P. Sartre *Ateizminin Doğurduğu Problemler (Les Problèmes Causés Par l'Athéisme de Sartre)*, éd. Akçağ, Ankara, 1991, p. 20.

⁹ K. Gürsoy, *ibid.*, p. 21.

¹⁰ J.-P. Sartre, 2009, p. 26.

¹¹ J.-P. Sartre, 2009, p. 140.

j'apparais à autrui comme un objet. Sartre considère l'état d'avoir "honte" aperçu à cause d'un autrui comme une reconnaissance, une acceptation. Donc, je reconnais et accepte que je sois comme autrui me voit. En ce sens, chez Sartre, autrui n'est pas un objet donné dans une expérience comme chez Kant mais il est un être dont les émotions, les opinions, les demandes et le caractère sont importants par rapport à nos expériences. Donc, autrui est celui dont je suis l'objet. Il est moi sans qu'il ne soit moi à l'origine.¹² Le résultat nécessaire d'une comparaison entre moi et autrui doit être *l'être-pour-autrui*. C'est exactement de ce point de vue que "L'enfer, c'est les autres".

La liberté et sa nature

Selon Sartre qui essaie de décrire le fait que l'Homme qui a été projeté de l'au-delà du présent vers ce monde est ce qu'il fait de soi d'après son projet, l'Homme est un être qui est ce qu'il fait de soi. L'Homme dont le comportement n'est pas défini par les conditions physiques, est "une passion inutile car, étant un néant, il est un trou dans le monde physique".¹³ Cependant, l'Homme est libre et il est né libre. Il n'est prédéterminé ni par son corps, ni par son passé ni par la société.

Il n'est pas possible de parler d'une liberté dans un être rempli de trop de soi dans le champ de *l'être-en-soi*. Pourtant, il s'agit d'une négation dans le champ de *l'être-pour-soi* où la conscience se détache de *l'être-en-soi*. Donc l'Homme établit une relation d'abord avec la non-existence par l'intermédiaire de la négation. En conséquence de quoi, la carence et le néant de l'être se montrent comme un aspect positif chez l'Homme. C'est grâce à ce néant que l'Homme peut devenir libre.¹⁴ Et cela nous montre qu'il s'agit d'une relation forte entre l'existence et la liberté de l'Homme. Pour Sartre, l'existence de l'Homme n'est liberté parce qu'il ne peut jamais échapper à son devoir de se faire. Il est condamné à être libre. Le premier endroit où apparaît la liberté c'est le moment où *l'être-en-soi* se néantise.¹⁵ La conscience nous montre qu'il s'agit d'une néantisation dans la réalité et grâce à la conscience, l'Homme réalise l'acte de choisir. Dans ce contexte, Sartre perçoit l'Homme comme une conscience projetée vers les possibilités de soi. Pourtant cette conscience est une conscience vide et ce vide sera ensuite rempli par cette possibilité. Par conséquent, le "néant" est un des concepts importants qui créent la liberté. À ce stade, on se rappelle du principe de Lucrèce selon lequel "rien ne sort de rien ni ne va vers le néant" et l'idéologie de Sartre, dans la mesure où elle fait grand cas du néant, pourrait donc être considérée comme une pensée irrationnelle.¹⁶

Les faits que l'Homme est un être avec des possibilités, qu'il est en mesure de dépasser l'ordre de causalité du monde déterministe et de rompre sa conscience du passé, qu'il se tourne toujours vers le futur et qu'il

¹² J.-P. Sartre, 2009, pp. 308-316.

¹³ Comme le rappelle, en interprétant Sartre, Miguel Espinoza. Voir son livre *Théorie du déterminisme causal*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 12.

¹⁴ Walter Biemel, *Jean-Paul Sartre*, trad. en turc, Veysel Atayman, éd. Alan, İstanbul, 1984, pp. 126-127

¹⁵ Peter Kunzmann, Franz Peter Burkard et Franz Wiedmann, *Atlas de la philosophie*, Le Livre de Poche, Paris, 1993, p. 201.

¹⁶ Voir, par exemple, M. Espinoza, 2006, p. 13.

est toujours à la recherche des possibilités sont les indicateurs de sa liberté.¹⁷ Sartre ne considère pas l'Homme comme une partie du monde déterministe quand il le décrit comme "possibilité". Il désire ouvrir, pour l'Homme, un nouveau champ indéterministe dans la nature qui est déterminée par des chaînes de causalité. Dans ce champ indéterministe, l'Homme est soumis à des choses qu'il détermine et il n'est pas à se soumettre à une loi autre que les règles fixées par soi-même. En accord avec ce caractère à lui, l'Homme est condamné à choisir et à créer sa propre essence. Donc, il est possible de dire que le problème de la liberté est considéré, chez Sartre, comme acceptation de l'Homme comme un être de possibilité et sa condamnation à l'ensemble de ces possibilités.

Sartre détermine tout un champ différent de réalité pour l'Homme dans la réalité naturelle qui crée les individus et il indique aussi que l'Homme a une réalité historique. Parce que c'est l'histoire qui crée les individus. C'est à dire; "les individus ne naissent pas et n'apparaissent pas dans un monde qui leur fait une condition abstraite, mais apparaissent dans un monde dont ils ont toujours eux-mêmes fait partie, par lequel ils sont conditionnés, et qu'ils contribuent eux-mêmes à conditionner, de la façon dont la mère conditionne son enfant et dont cet enfant la conditionne aussi dès qu'il est en gestation."¹⁸ Les phrases citées nous montrent que Sartre ne considère pas la première réalité comme un conditionnement naturel mais comme un conditionnement humain.

La liberté comme condition de l'action

En considérant dans *L'Être et le Néant* que l'idée de liberté est une condition de l'action, Sartre exprime dès le départ la nature nécessaire de la liberté. Parce que "agir, c'est modifier la figure du monde" et c'est une relation intentionnelle. Par exemple, quand un ouvrier place de la dynamite dans les carrières de pierre, il agit car il réalise son devoir et cause l'explosion. C'est à dire, il réalise un projet de conscience d'une manière intentionnelle. Même si tous les résultats de l'action ne sont pas prévus ici, la concordance du résultat à l'intention est une condition suffisante à une action. Selon Sartre, aucun état de fait ne peut motiver aucun acte tout seul parce que l'acte est une projection de pour-soi vers ce qui n'existe pas. En outre, aucun état de fait ne peut déterminer la conscience. Le *pour-soi* n'a aucun état autre que la néantisation. Sartre dit : "il faut accepter que la condition indispensable et essentielle de toute action est la liberté de l'être agissant" à partir du moment où un acte de néantisation de la conscience fait partie intégrante d'un objectif.¹⁹

En se basant sur cette idée, Sartre décrit comment les partisans du libre arbitre ou les partisans de la pensée déterministe qui n'acceptent pas le libre arbitre s'approchent de la relation entre l'action et la liberté. Selon lui, ceux qui acceptent le libre arbitre cherchent les états de décision où il ne s'agit pas d'une certaine raison préalable. Ils cherchent les motifs et les mobiles. D'un autre côté, les déterministes opposent cette approche en disant que l'action sans motif n'existe pas et que même le plus petit comportement a des motifs et des mobiles qui donnent du

¹⁷ J.-P. Sartre, 2003, p. 24.

¹⁸ J.-P. Sartre, *Existentialisme*, trad. en turc, Asım Bezirci, éd. Say, İstanbul, 1993, p. 110.

¹⁹ J.-P. Sartre, 2009, pp. 553-554.

sens à ce comportement. Selon Sartre, les partisans de la liberté qui acceptent que l'acte en cours et la liberté soient identiques, le transforment en quelque chose d'absurde. De même, les partisans de la vision déterministe prennent des raccourcis car ils arrêtent leurs recherches là où ils doivent démontrer le motif et le mobile. Toutefois, selon lui, il est possible de rendre ces deux concepts sensibles dans l'intégralité du non-existant sans considérer séparément le motif et le mobile.²⁰

Chez Sartre, il est difficile de décrire la liberté parce que la liberté, qui ne dépend ni des lois de la nature ni des principes logiques, n'a pas d'essence. La liberté qui a un caractère ontologique n'a pas d'aspect normatif contrairement à la vision de Kant. La liberté n'est pas quelque chose à faire parce que Kant disait dans sa *Critique de la Raison Pratique* que la liberté est la condition de loi morale et sa raison d'existence. D'un autre côté, selon Sartre, on ne doit pas nécessairement confronter la loi morale à une expérience de la liberté parce que la liberté est une partie intégrante de l'existence humaine. L'homme la porte sur ses épaules comme une charge inséparable de soi. En d'autres termes, pour Sartre, l'homme est comme Sisyphe qui porte la liberté sur ses épaules comme un rocher à chaque étape de sa vie et qui est condamné à porter ce fardeau sans cesse quelle que soit la forme de sa voie.²¹ Alors, l'Homme doit assumer la responsabilité de chaque décision librement prise et cela signifie que la limite de la liberté est toujours soi-même.

Alors, comment le soi qui est défini comme condamné à la liberté peut prendre conscience de cette liberté? Selon Sartre, le soi apprend sa liberté par le biais de ces actes et prend la conscience de la liberté d'une manière nécessaire.²² Cependant, l'Homme prend conscience de la liberté dans l'angoisse. Chez Sartre, on sait que la réalité humaine est un être qui peut effectuer une rupture néantisant avec le monde et avec soi-même et que l'existence de la possibilité d'une telle rupture veut dire la liberté car la négation vient au monde avec la réalité humaine. La néantisation de *l'être-en-soi* et son apparition comme *être-pour-soi* est la liberté. Le pour-soi se débarrasse de son existence ainsi que de son essence par le biais de la liberté. Ainsi le pour-soi est quelque chose d'autre de cela au-delà des choses susceptibles d'être dites sur soi-même et cela est la preuve qu'il vient avant l'essence de son existence. C'est aussi l'indicateur du fait que l'Homme est condamné à exister au-delà de son essence et des motifs et des mobiles de son acte. Par conséquent, la condamnation de l'Homme à l'existence est aussi sa condamnation à la liberté. Ces deux situations ne peuvent jamais être séparément considérées. Cela veut dire aussi que la liberté n'a pas de limite autre qu'elle-même; en fait, l'Homme ne peut pas arrêter d'être libre. La liberté, qui veut dire que le *pour-soi* annule l'*en-soi* qu'est l'être, n'est pas l'existence mais le besoin d'exister.²³ Toutefois, selon Sartre, les approches déterministes essaient d'étouffer la liberté de l'Homme sous le poids de l'existence mais cet effort échoue quand l'angoisse ressentie face à la liberté apparaît. Selon Sartre, "l'Homme est libre car sa réalité n'est pas suffisante, il est libre parce que ce dont il a été rompu et ce qu'il fut sont séparés, avec

²⁰ J.-P. Sartre, 2009, p. 555.

²¹ J.-P. Sartre, 2003, p. 25. Rappelons que d'après l'œuvre intitulée "Le Mythe de Sisyphe" de A. Camus, le héros qui fut condamné par les dieux à faire rouler éternellement un rocher jusqu'en haut d'une colline dont il redescendait chaque fois avant de parvenir à son sommet.

²² J.-P. Sartre, 2009, p. 557.

²³ H.J. Blackham, *Six Existentialist Thinkers (Six Penseurs Existentialistes)*, trad. Ekin Uşşaklı, Ankara, 1961, p. 131.

un néant, de ce qu'il est et de ce qu'il sera." La liberté est un néant qui force l'Homme à faire sa propre réalité, soi-même. En ce sens, l'homme se choisit; rien ne le fait de l'extérieur. L'Homme a été abandonné à la nécessité de se rendre un être sans l'aide d'une force extérieure. En ce sens, l'Homme n'est pas parfois libre et parfois un esclave mais il est toujours libre ou non-existant car il n'est pas un être prédéterminé.²⁴

Le fait que l'Homme est condamné à la liberté par une nécessité ontologique nous conduit au problème de la liberté de l'arbitre. Sartre critique à cet égard Descartes qui considère que l'arbitre est libre en prenant aussi en considération le fait que l'esprit a des passions. Descartes considère l'Homme comme un être libre et déterminé, conditionné (par ses passions). De ce point de vue, on a discuté comment la liberté oriente les passions. La sagesse stoïcienne suggère sur ce sujet d'établir une concordance avec les passions afin de les dominer. Par conséquent, "l'Homme est considéré comme un pouvoir libre entouré par l'ensemble des processus définis." Sartre rejette ce point de vue en raison du fait que l'arbitre et les passions définies ne peuvent pas avoir de l'influence sur l'un et l'autre vu que leurs natures sont différentes.²⁵ En outre, Sartre semble s'opposer également à quelques idées de Descartes telles que celle-ci : "la liberté de notre volonté se connaît sans preuve, par la seule expérience que nous en avons."²⁶ Descartes définit, dans *Les Principes de la philosophie*, le sujet pensant comme un être qui comprend avec la pensée et qui décide avec l'arbitre. Pour que le sujet pensant prenne une décision, l'arbitre est aussi important que la compréhension. Mais l'information basée sur la compréhension doit toujours précéder la décision de l'arbitre. L'illusion de l'Homme est équivalente à l'utilisation abusive de sa liberté.²⁷ En d'autres termes, la liberté de l'arbitre chez Descartes n'est pas préalable à, ni indépendant de, l'acte de compréhension, contrairement à la pensée de Sartre.

L'être-pour-autrui et la limite de la liberté

Chez Sartre, étant un *pour-soi* à la base, la liberté est le fait que l'Homme choisit d'une manière nécessaire sans préciser sa sélection. La liberté ne se produit que par la sélection. En ce sens, la liberté est d'être condamnée à choisir continuellement. Même *dans la peur* qui est l'une des conditions involontaires, l'Homme choisit sa liberté.²⁸ L'Homme assume sa liberté et ses responsabilités venant par sa liberté comme un fardeau et il est inévitable pour lui de rencontrer les autres car il n'est pas un être seul et cette situation nécessaire rend la liberté de l'Homme limitée. Rencontrer autrui se passe sans une sélection. Donc un être qui s'impose se produit.²⁹

Dans *L'Être et Le Néant*, Sartre considère a priori autrui comme une personne qui m'est un objet. "Cette femme que je vois venir vers moi, cet homme qui passe dans la rue, ce mendiant que j'entends chanter de ma

²⁴ J.-P. Sartre, 2009, pp. 558-560.

²⁵ J.-P. Sartre, 2009, p. 561.

²⁶ Descartes, *Les Principes de la philosophie*, (39).

²⁷ Descartes, *Les Principes de la philosophie*, trad. Mesut Akin, éd. Say, İstanbul, 1992, p. 77-80.

²⁸ Philippe Cabestan, *Une liberté infinie, Sartre, Désir et Liberté* (éd. Renaud Barbaras) Puf, Paris, 2005, pp. 28-31.

²⁹ J.-P. Sartre, 2009, pp. 653-654.

fenêtre sont pour moi des objets”. Autrui se présente à moi comme “présence en personne”. En d’autres termes, autrui est la personne dont je vise les émotions, les opinions, les demandes, le caractère dans mes expériences car autrui n’est pas que la personne que je vois mais aussi la personne qui me voit. En d’autres termes, autrui est l’être pour qui je suis l’objet. Moi, je suis “l’être vu par autrui”. *Être vu par autrui* alors veut dire que je suis un être vulnérable dans une liberté qui n’est pas ma propre liberté. Et cela est le signe que je suis en danger devant la liberté d’autrui. Je perçois autrui comme objet libre et conscient et à partir de ce moment autrui devient la condition nécessaire de toute pensée que je vais former sur moi.³⁰

Selon Sartre, la raison de la limite imposée sur l’Homme est le fait qu’il ne le comprend pas comme l’action d’autrui mais comme le moi d’autrui, “objet-autrui”. La limite de l’Homme libre dans l’état de l’*être-en-soi* est soi-même, alors qu’avec l’apparition d’autrui, la limite de cette liberté devient la liberté d’autrui. Et cela veut dire que la liberté ne peut être limitée que par une autre liberté. Ainsi, Sartre pense que la limite de la liberté s’impose par la condamnation à la liberté et la limitation de la liberté par d’autres libertés. Avec l’existence d’autrui, le moi se trouve dans les déterminations qui ne sont pas choisies par lui-même. Pourtant la véritable liberté n’est pas d’obtenir tout ce qu’on veut mais décider soi-même de vouloir.³¹ Par conséquent, la caractéristique la plus importante de la liberté basée sur le choix est le fait qu’elle n’est pas prédéterminée.

Conclusion

Sartre fonde l’idée de la liberté par la théorie de l’être ontologique et définit l’Homme d’abord comme néant dans la modalité de l’être d’*en-soi* et le considère ensuite comme *pour-soi* sur un plan de conscience séparée du monde physique. Dans cette modalité de l’être, l’individu se trouve condamné à la liberté dans l’ensemble des possibles —où il n’y a aucune détermination—. Cette condamnation cause chez lui une angoisse et la liberté devient un fardeau. Cependant, l’Homme qui rencontre autrui devient malheureux suite à la perception de soi-même comme objet-être qui est chosifié par autrui.

Sartre ne considère pas la condamnation de l’Homme à la liberté ou sa chosification comme une limite ou une obstruction de la liberté mais, au contraire, comme un être loin de toute détermination dont la limite est encore fixée par soi-même. Il a considéré l’apparition d’autrui comme une autre liberté qui limite ma liberté, et, s’il n’a pas accordé un sens négatif à cette situation, c’est parce selon notre auteur la liberté n’est pas pour l’Homme le fait d’obtenir ou de faire ce qu’il veut mais *de décider de vouloir*.

Même si Sartre a l’air de baser ses idées de la liberté sur une fondation ontologique solide, il n’a pas pu échapper à certaines contradictions. Il a rendu l’Homme malheureux en transformant la liberté en un fardeau qu’on doit porter nécessairement en condamnant l’Homme à la liberté d’un point de vue ontologique. Dans son livre

³⁰ J.-P. Sartre, 2009, pp. 343-365.

³¹ J.-P. Sartre, 2009, pp. 655-608.

célèbre, *L'Être et le Néant*, il accepte que l'ontologie ne soit pas en mesure de formuler toute seule la morale et c'est une nécessité de passer au champ moral. D'un mot, il semble possible de décrire l'Homme conçu par Sartre comme une conscience malheureuse qui se pense libre dans le monde déterministe.

Bibliographie

- Walter Biemel, *Jean-Paul Sartre*, trad. en turc, Veysel Atayman, éd. Alan, İstanbul, 1984.
- H.J. Blackham, *Six Existentialist Thinkers (Six Penseurs Existentialistes)*, trad. Ekin Uşşaklı, Ankara, 1961.
- Philippe Cabestan, *Une liberté Infinie, Sartre, Désir et Liberté* (éd. Renaud Barbaras) Puf, Paris, 2005.
- Descartes, *Les principes de la philosophie*, trad. Mesut Akın, éd. Say, İstanbul, 1992.
- Zeynep Direk, *Bir Entelektüel Olarak Jean Paul Sartre* (Jean-Paul Sartre en tant qu'intellectuel), *Doğu Batı, Entellektüeller I (Les Intellectuels I)*, vol. 35, Ankara, 2006.
- Miguel Espinoza, *Théorie du déterminisme causal*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- Kenan Gürsoy, *J.-P. Sartre Ateizminin Doğurduğu Problemler (Les Problèmes causés par l'athéisme de Sartre)*, éd. Akçağ, Ankara, 1991.
- Peter Kunzmann, Franz Peter Burkard et Franz Wiedmann, *Atlas de la philosophie*, Le Livre de Poche, Paris, 1993.
- J.-P. Sartre, *La Transcendance de l'Ego*, trad. en turc, Serdar Rifat Kırkoğlu, éd. Alkım, p. 45, İstanbul, 2003.
- J.-P. Sartre, *L'Être et le Néant*, trad. en turc, Turhan Ilgaz, Gaye Çankaya Eksen, éd. İthaki, İstanbul, 2009.
- J.-P. Sartre, *Existentialisme*, trad. en turc, Asım Bezirci, éd. Say, İstanbul, 1993.

